



12 FÉVRIER 2024

EUROPE INFO HEBDO



GUERRE ÉCONOMIQUE, GAZ À EFFET DE SERRE ET DROITS DES FEMMES

Bonne lecture!
Elise BERNARD,
Edouard GAUDOT,
Thomas LANDFRIED.

Avec la précieuse assistance de Carla BOYER et Zaineb EL BOUDOUREL IDRISSE.



EUROPE GÉOPOLITIQUE

BUDGET, ÉTATS-UNIS, CHINE, TAUPINER

Climat, sécurité, inégalités, démographie, services publics... Les défis de ce siècle sont immenses, urgents et se disputent le champ de nos priorités politiques. Pour l'UE et ses États membres, la question revient à chaque tour budgétaire : comment financer nos ambitions?

- En s'accordant en fin de semaine sur de nouvelles règles budgétaires, les Européens semblent avoir choisi la stabilité des finances publiques au détriment potentiel de leurs capacités d'investissements.
 - Un choix dénoncé comme le retour de l'austérité par la gauche européenne.
- Les leçons des dernières années ont-elles été enfin apprises? Il semblerait que non.
 - Depuis 2000, la zone euro accuse un retard de croissance de 17 % par rapport aux États-Unis.
 - Cet appauvrissement dans un monde de plus en plus concurrentiel et hostile met en lumière les vulnérabilités structurelles.
 - En 2023 par exemple, le produit intérieur brut (PIB) des États-Unis a progressé cinq fois plus vite que celui de la zone euro.
 - Certes, la conjoncture est défavorable.
 - La guerre en Ukraine et les engagements de l'UE l'ont obligée à se passer de gaz russe bon marché, aggravant une crise énergétique déjà amorcée auparavant.
 - Mais même provoqués sous la contrainte des marchés, les choix de politique économique et de désinflation compétitive ont eu des effets procycliques délétères sur le dynamisme de la zone euro.
 - Un phénomène expliqué simplement par la théorie économique, comme le rappelle le prix Nobel 1998, Amartya Sen.
- Clairement, les États membres de l'UE et de la zone euro en particulier se pensent encore comme autant de petites économies ouvertes en concurrence mutuelle, plutôt que comme une seule grande économie de taille mondiale...
 - Une myopie politique aux lourdes conséquences économiques et géopolitiques.

Le décrochage de l'UE s'observe dans de nombreux domaines. Dans le secteur des énergies renouvelables par exemple, l'Europe est confrontée à un afflux de panneaux solaires chinois, une industrie sacrifiée par les choix stratégiques des années 2000, et une féroce concurrence chinoise.

- A la recherche d'une autre organisation de la chaîne de valeur, les fabricants européens en difficulté ont demandé à l'UE de prendre des mesures d'urgence.
 - En Allemagne, le secteur se réorganise, et la lecture des rapports de force mondiaux change.
 - Le ministre-président du Land de Saxe, Michael Kretschmer, a accusé la politique protectionniste des États-Unis à l'égard de la Chine d'être à l'origine des difficultés auxquels les fabricants européens font face.
 - Il avance également que la situation actuelle démontre la nécessité pour l'UE d'adopter une politique commerciale indépendante des Américains vis-à-vis de Pékin.
 - Dans une lettre envoyée à la Commission européenne la semaine dernière, le Conseil européen de l'industrie solaire (ESMC) alerte :
 - Entre 140 et 170 millions de panneaux solaires photovoltaïques importés sont stockés dans les ports ou les entrepôts européens.
 - Les producteurs européens ne parviennent pas à vendre leurs propres panneaux.
 - En novembre 2022, M. Kretschmer avait aussi déclaré qu'afin de sécuriser son approvisionnement énergétique, Berlin devrait « se tourner vers la Russie dès que cette guerre sera terminée ».
 - Ceci a suscité de vives réactions dans la sphère politique.



EUROPE GÉOPOLITIQUE

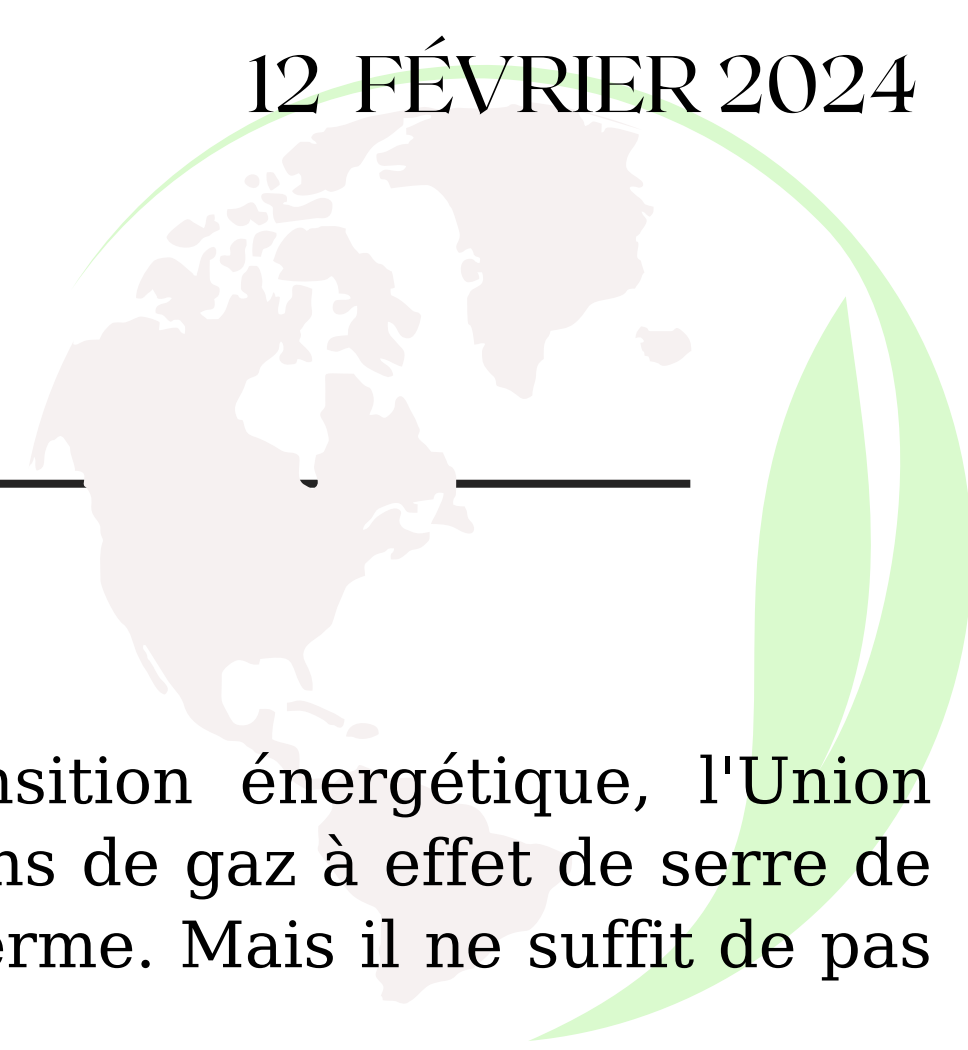
ÉTATS-UNIS, MERCOSUR, GES, UNO

La situation est particulièrement complexe. L'affaiblissement démographique et surtout le ralentissement économique de l'Europe pourraient peut-être permettre d'atteindre nos objectifs climatiques.

- Cependant, face à cette forte concurrence avec les entreprises américaines et chinoises, cette croissance semble nécessaire pour investir dans les nouvelles technologies qui permettront aux générations futures de mieux vivre que les précédentes.
 - Là encore, les États-Unis en ont fait la démonstration.
 - Malgré une croissance plus soutenue, les États-Unis ont réussi à faire diminuer l'intensité carbone de la valeur ajoutée créée,
 - plus fortement que les Européens au cours des vingt dernières années.
 - A noter que l'intensité carbone de la valeur ajoutée créée aux États-Unis est toujours plus élevée qu'en Europe.
 - Pour certains, la réponse à ce décrochage passe par de nouvelles alliances commerciales, comme avec les pays du Mercosur.
 - Cela fait 25 ans que Mercosur et l'UE travaillent sur cet accord.
 - L'Espagne, favorable à l'accord, souhaitait en faire un tournant de sa présidence du conseil de l'UE.
 - Le principal opposant reste pour l'instant la France.
 - Paris refuse en effet d'approuver l'accord UE-Mercosur, ralentissant ainsi les négociations.
 - Une opposition qui fait écho aux manifestations de la colère du monde agricole qui occupent le devant de la scène politique depuis la rentrée.
 - Au-delà, les questions des risques environnementaux, en particulier en matière de déforestation de l'Amazonie, restent entières et rentrent en contradiction avec le respect par l'UE de ses engagements aux Accords de Paris, comme le soulignent les associations écologistes.



GREEN DEAL



GES,

GES STARTED

Depuis ses premiers pas législatifs en direction de la transition énergétique, l'Union européenne s'est graduellement engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de manière ambitieuse, avec plusieurs objectifs à moyen et long terme. Mais il ne suffit pas de fixer l'horizon, il faut en déterminer le chemin :

- Pour atteindre la neutralité climatique d'ici 2050, l'UE a proposé pour 2030, une réduction de 55% les émissions de gaz à effet de serre, selon le plan "Fit for 55".
- La semaine dernière, la Commission européenne a proposé l'étape intermédiaire de 2040 :
 - réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre de 90%. (par rapport à 1990).
 - Une décision a été présentée par le Commissaire à l'Action climatique Wopke Hoekstra.
 - Cela représente la captation d'environ 280 millions de tonnes de CO₂.
 - Ces objectifs sont actuellement en cours de discussion entre les États membres et le Parlement.
 - La Commission décide ainsi de relancer les discussions autour des enjeux environnementaux, à quelques mois des élections européennes.
 - Des mesures concrètes vont être mises en œuvre.
 - C'est le cas par exemple de la fin de la vente de voitures thermiques neuves en 2035,
 - ou le développement de l'hydrogène vert comme source d'énergie.
- Cependant, ces objectifs ne pourront être atteints avec succès sans une coopération du monde agricole, gros producteur d'émissions.
 - Alors que l'Europe se remet à peine de manifestations et protestations des agriculteurs, ceux-ci devront réduire leurs émissions :
 - en particulier de méthane, un puissant gaz à effet de serre, produit en particulier par les élevages.
 - Il sera donc primordial de mettre en place des mesures pour soutenir les agriculteurs et minimiser les impacts sociaux et économiques de la transition vers une agriculture plus durable.



GREEN DEAL

RÉPARABILITÉ, DÉCHETS, , BON SENS

Le Pacte vert ne se limite pas aux aspects énergétiques ou alimentaires. Le volet industriel y est essentiel. Ainsi, les institutions de l'Union sont parvenues à un accord le 2 février, sur le projet de directive fixant des règles communes en faveur de la réparation des produits.

- Le nouveau texte établit ainsi un devoir de réparation des produits sous garantie, afin d'éviter leur remplacement par un produit neuf.
 - La durabilité des produits ainsi que la promotion de la réparation servent d'outil réduisant l'empreinte environnementale de la consommation.
 - Promouvant les principes de l'économie circulaire, les eurodéputés souhaiteraient encourager la réparation ainsi que la prolongation de la durée de vie des produits.
 - Par conséquent, cela devrait réduire la consommation des ressources naturelles ainsi que la production de déchets.
 - Promouvant les principes de l'économie circulaire, les eurodéputés souhaiteraient encourager la réparation ainsi que la prolongation de la durée de vie des produits.
 - Par conséquent, cela devrait réduire la consommation des ressources naturelles ainsi que la production de déchets.
- En introduisant une obligation contraignante envers les fabricants en matière de réparation de leur production, l'objectif est de lutter contre l'obsolescence programmée.
 - C'est à dire de renverser les fondements sur lesquels reposent la société de consommation de masse depuis les années 1950.
- Plus loin encore, cela sera profitable au consommateur en ce que les produits seront d'autant plus conçus pour être durables et réparables.
 - Ainsi, si l'effectivité et l'exécution du projet est assuré par le législateur, c'est l'intégralité de la chaîne d'approvisionnement qui est concernée.
 - Des obstacles techniques pourraient être rencontrés quant à la disponibilité des pièces de rechange.
 - Il faudra en outre préciser les modalités du financement des services de réparation, dont il faudra assurer un déploiement rapide, ainsi que des mesures permettant de se prémunir des cas de fraude.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT

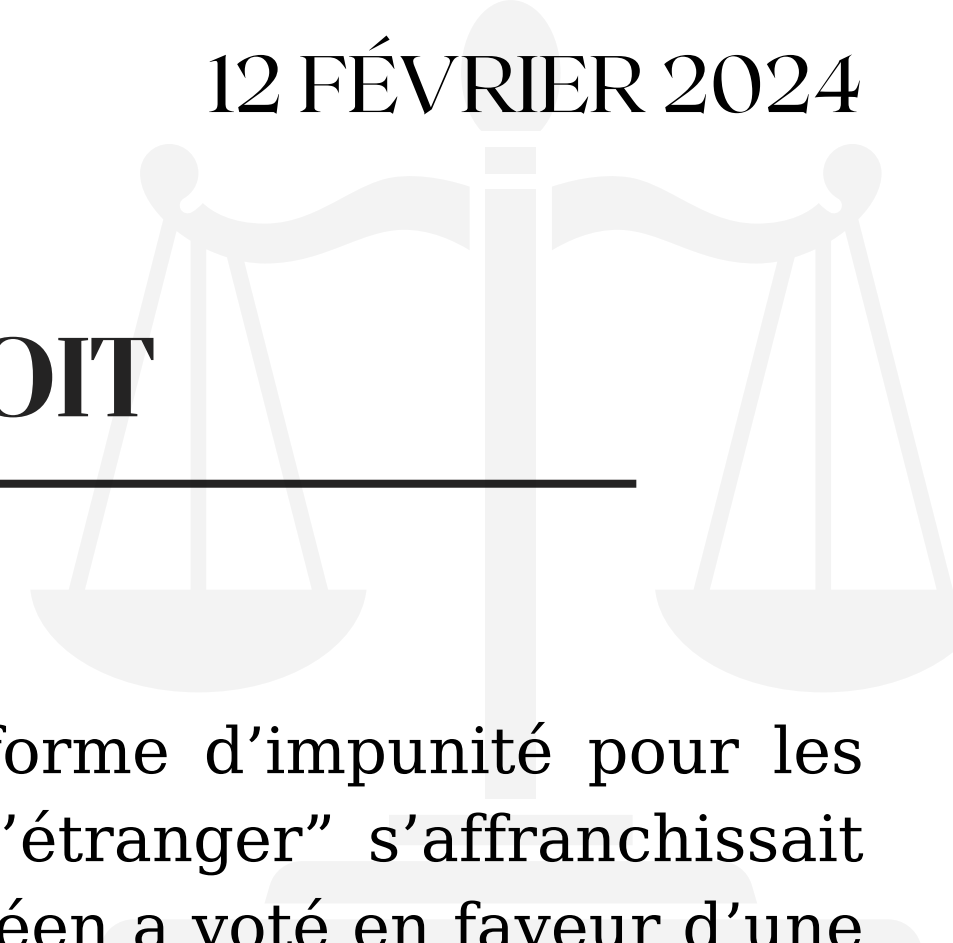
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, L'OCCASION MANQUÉE EST CELLE-LA MEME QUI COMPTE

Les droits des femmes sont un sujet éminemment européen. L'UE s'est d'ailleurs très tôt illustrée comme un espace de défense de l'égalité entre femmes et hommes, économique aux origines et plus généralement dans la protection des libertés fondamentales des femmes et de leur intégrité physique et morale.

- La semaine dernière, le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil de l'UE ont trouvé un accord en trilogue, pour une première directive contre les violences faites aux femmes.
 - Un épisode du podcast Trait d'Union revient en détail sur cette législation et les discussions qu'elle a entraînées.
- Le texte permet notamment d'intervenir contre les mutilations génitales, le mariage forcé, le cyberharcèlement, l'incitation à la haine, la violence en ligne ou encore la divulgation d'images intimes.
 - Grâce à cette directive, des sanctions harmonisées au niveau européen pourront être imposées.
 - C'est une avancée majeure pour la protection des femmes, saluée par la présidente de la Commission Ursula Von der Leyen:
 - "les femmes jouissent de ce droit fondamental qu'est le droit d'être à l'abri de la violence".
- Cependant, les discussions ont bloqué sur un point précis : l'article 5 et la condamnation du viol, requérant une définition juridique commune. Au point que cette mesure n'a finalement pas été votée dans la directive en question.
 - Plusieurs pays tels que le Luxembourg, la Suède, la Belgique, la Grèce ou encore l'Italie voulaient inclure une définition commune du viol, fondée sur l'absence de consentement.
 - L'Espagne en avait fait une des priorités de sa présidence du Conseil de l'UE.
 - De leur côté, les Pays-Bas, la France, l'Allemagne mais aussi la Hongrie et la Pologne s'y sont opposés et ont obtenu le retrait de cet article.
 - Le motif principal est que la définition du viol est différente dans chaque État membre, selon chaque ordre juridique national.
- La gauche et les libéraux européens, ainsi que les ONG humanitaires et de défense des droits des femmes ont dénoncé cette absence de prise de position et qualifié ce moment d'"occasion manquée".
 - Cet article de Mediapart considère que les eurodéputés n'ont pas été à la hauteur.
 - Le Parlement a néanmoins voté pour l'ajout d'un article supplémentaire contenant une «obligation pour les États membres d'œuvrer en faveur d'une culture du consentement, avec des campagnes de sensibilisation».
 - Les États membres auront ensuite 3 ans pour mettre en œuvre cette directive.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT



PERMIS DE CONDUIRE

CHAUFFARD SOUVERAIN

La liberté de circulation s'est longtemps accompagnée d'une forme d'impunité pour les conducteurs de véhicules motorisés dont le comportement "à l'étranger" s'affranchissait des règles nationales. Mais le 6 février 2024, le Parlement européen a voté en faveur d'une directive permettant à ce qu'une décision de retrait/suspension/restriction de permis de conduire dans un État membre soit reconnue dans l'intégralité du territoire de l'Union.

- Le système d'exécution des peines étant lacunaire, le Parlement européen avance qu'environ 40 % des infractions transfrontalières restent impunies.
- Le projet entend harmoniser la caractérisation ainsi que la sanction des infractions routières.
 - Un système d'échange d'informations entre États membres est mis en place afin de garantir que les sanctions prises dans un pays de l'UE soient aussi appliquées dans d'autres où le conducteur est autorisé à conduire.
 - Ceci suscite déjà des interrogations sur la protection des droits des citoyens européens.
 - Cela concerne en particulier la confidentialité et protection de leurs données personnelles, qui seraient alors échangées entre les États sans leur consentement
- La limitation de la portée d'une sanction telle que le retrait du permis de conduire pourrait se concevoir simplement par le principe de territorialité de la loi pénale ainsi que de respect de la souveraineté étrangère.
 - Un avis que partage l'extrême droite qui interprète la directive, comme une « justice routière européenne ».
 - La critique serait alors placée sur le curseur du transfert de compétence - non souhaité en apparence - des États vers l'Union.
 - Cela questionne à nouveau l'effective application du principe de subsidiarité.
- Pour d'autres, il s'agit d'un moyen de diminuer le nombre d'accidents routiers mais aussi de sensibiliser les citoyens, comme l'explique Petar Vitanov (BG-S&D), rapporteur du texte.
 - C'est au nouveau Parlement européen après les élections qu'il reviendra de trancher la question.